



PROCEDURES DE MISE EN PLACE DES TESTS ENF DANS LES CLUBS CHAMPARDENNAIS (version 10.10)

Valable pour chaque discipline (Plongeon - Natation Course - Water Polo - Natation Synchronisée - Eau Libre)

- **Certification des évaluateurs et de leurs Assistants (Formations dispensées par l'ERFAN Champagne-Ardenne).**

Fiche d'inscription sur :

<http://champagneardenne.ffnatation.fr/rsc/1589/fichiers/dossiers/198.pdf>.

○ **Formation ENF 1^{er} niveau « Sauv'nage »** : Candidature individuelle avec validation du Président du club d'appartenance auprès du comité départemental dont il dépend et de l'ERFAN Champagne-Ardenne.

○ **Formation ENF 2^{ème} niveau « Pass'sports de l'eau »** : Candidature individuelle avec validation du Président du club d'appartenance ET sur proposition du comité départemental dont il dépend, auprès de l'ERFAN Champagne-Ardenne pour les titulaires de la formation ENF1.

○ **Formation ENF 3^{ème} niveau « Pass'compétition »** : Candidature individuelle avec validation du Président du club d'appartenance ET sur proposition du comité régional, auprès de l'ERFAN Champagne-Ardenne pour les titulaires de la formation ENF2.

○ **Pour être évaluateurs des 1^{er} et 2^{ème} niveaux**, il faut être obligatoirement titulaire du BEESAN et avoir suivi la ou les formations correspondantes.

L'assistant évaluateur pourra faire valoir de son droit d'obtenir le titre d'évaluateur en envoyant une copie de son diplôme de BEESAN au Comité Régional.

○ **Les assistants de ces deux premiers niveaux** (ne sont pas BEESAN) sont âgés de 14 ans minimum et doivent également suivre la ou les formations correspondantes.

○ **Pour être évaluateur du 3^{ème} niveau**, il faut être titulaire du BEESAN ou être Officiel (A en natation course, B en natation synchronisée) et avoir suivi la formation correspondante après avoir validé les formations des deux premiers niveaux. Les officiels devront valider les formations niveaux 1 et 2 en tant qu'assistant.

○ **A l'issue de chaque formation** le comité régional attribuera un identifiant à chaque évaluateur ou assistant. Cet identifiant sera différent à chaque niveau de formation, enregistré sur Extranat et diffusé sur :

<http://champagneardenne.ffnatation.fr/rsc/1589/fichiers/dossiers/145.pdf>.

Comité Régional de Champagne-Ardenne

Tél. & Fax : 03.26.70.58.59 - E-mail : cr07.natation@wanadoo.fr - Web : <http://champagneardenne.ffnatation.fr>

- *Passage des tests*

- Le « Sauv'nage » sera organisé par les clubs et validé par un évaluateur ENF1 (minimum) du club sous couvert d'un délégué ENF2 désigné par le département et issu d'un club différent. Le regroupement de plusieurs clubs est autorisé.
- Le « Pass'sports de l'eau » sera organisé par le département et validé par un évaluateur ENF2 (minimum) sous couvert d'un délégué ENF2 ou ENF3 désigné par la région et issu d'un autre département. L'organisation sous forme de regroupement départemental est fortement conseillée.
- Le « Pass'compét » sera organisé, pour les nageurs concernés, par la région sous forme d'une compétition et validé par un évaluateur ENF3, sous couvert d'un délégué désigné par la région.

Ainsi, à partir de la saison 2012/2013 tous les enfants nés en 2004 et après devront être titulaires de l'ensemble des tests de l'ENF pour participer aux diverses compétitions du programme fédéral.

- Il est rappelé que tout club contrevenant au cahier des charges, perdra son agrément la saison suivante.

- Les clubs et comités départementaux devront fournir au comité régional le calendrier de leurs passages de tests avec le nom du délégué désigné pour superviser. Une fois validé, ce calendrier sera publié sur l'agenda du site régional.

- A l'issue de chaque passage de tests :

Les fiches récapitulatives devront parvenir dans les 7 jours suivant la date du test au comité départemental avec une copie au comité régional qui se chargera d'assurer le bilan annuel auprès de la fédération.

L'enregistrement sur Extranat se fera par le club pour le Sauv'nage, par le Comité départemental pour le Pass'sports de l'eau et par le Comité régional pour le Pass'compétition.

Les délégués devront remplir et renvoyer au comité régional et au club ou comité organisateur dans les 7 jours suivant la date du test, les rapports dûment remplis et signés.

Les documents sont disponibles sur :

<http://champagneardenne.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=2&idrub=30>



Comité Régional de Champagne-Ardenne

Tél. & Fax : 03.26.70.58.59 - E-mail : cr07.natation@wanadoo.fr - Web : <http://champagneardenne.ffnatation.fr>